

Présentation électronique de documents

REMARQUE : Tous les déposants (avocats et institutions financières) DOIVENT avoir pris leurs dispositions pour permettre le transfert électronique de fonds avant de pouvoir enregistrer des documents par voie électronique. Voir le formulaire 2 à l'adresse suivante: https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/f/2000/2019f_2.asp. Les avocats gardent leurs noms d'utilisateurs et leurs mots de passe actuels.

Étape 1-

Imprimez l'Entente sur la présentation électronique disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/f/2000/2401-1f.asp> sous Entente sur la Présentation Électronique.

Étape 2-

Remplissez la formule d'entente et postez l'original signé à l'adresse suivante :
Services Nouveau-Brunswick – Authentification du client
985, chemin College Hill
Fredericton (N.-B.)
E3B 5G4

Veuillez adresser vos questions au 506-444-4441.

REMARQUE : Vos CPE seront envoyés à l'adresse électronique associée à votre compte.

Étape 3-

Pour les avocats: Le Barreau sera notifié par SNB que l'entente a été signée par les deux parties. Il règlera les indicateurs permettant la présentation électronique de documents.

Étape 4-

Si vous désirez que vos adjoints administratifs créent des documents, ils doivent remplir le formulaire 4A (avocats) ou le formulaire 4B (institutions financières) disponible à l'adresse suivante :

https://www.pwx1.snb.ca/snb7001/f/2000/2019f_2.asp

Le formulaire 4A (avocats) qui crée un compte Auteur-PRÉÉ pour vos employés, doit être accompagné d'une lettre **de l'avocat-superviseur immédiat des employés en question. Le superviseur doit être un souscripteur de la PRÉÉ, sinon aucun rôle ne sera attribué aux employés.** La lettre doit contenir les noms des adjoints, indiquer les rôles qui sont attribués à ceux-ci, et être signée par le ou les avocats pour lequel(s) les adjoints créeront les documents.

Le formulaire 4B (institutions financières) doit être rempli pour qu'un compte Auteur financier – PRÉÉ soit créé pour vos employés.

Le formulaire 4A peut être télécopié au 506-444-3033 avec la lettre d'accompagnement.

Le formulaire 4B peut également être télécopié au 506-444-3033.

Étape 5-

Une fois vos comptes créés, sur le menu principal de PLANET, sous « Titres fonciers », après avoir entré votre nom d'utilisateur actuel, vous verrez la mention <Documents électroniques>.